

## La végétation des affleurements de roches ultrabasiqes de la baie d'Audierne

Frédéric BIORET\* et Martine DAVOUST\*\*

**Résumé :** Sur les affleurements de serpentinites du sud de la Baie d'Audierne, se développe une lande rase à *Erica cinerea* et *Festuca ovina* subsp. *bigoudenensis* correspondant à une association végétale originale : ***Festuco bigoudenensis - Ericetum cinereae*** ass. nov. Cette lande vient au contact d'un fourré thermophile à *Ulex europaeus* var. *maritimus* Hy et *Schoenus nigricans* : ***Schoeno nigricantis - Ulicetum maritimi*** ass. nov. Ces deux phytocoenoses endémiques du littoral sud-finistérien devraient faire l'objet d'une gestion conservatoire basée sur la non-intervention.

**Mots-clés :** Lande et fourré littoraux, Baie d'Audierne, synendémisme, conservation.

**Summary :** Vegetation of the ultrabasic outcrops of the baie d'Audierne.

Around the outcrops of serpentinites in the south part of the Baie d'Audierne, a short heathland community with *Erica cinerea* and *Festuca ovina* subsp. *bigoudenensis* is considered as an original plant association : ***Festuco bigoudenensis - Ericetum cinereae*** ass. nov. This heathland grows at the contact of a thermophilous scrub community with *Ulex europaeus* var. *maritimus* Hy and *Schoenus nigricans* : ***Schoeno nigricantis - Ulicetum maritimi*** ass. nov. Both plant communities endemic from the littoral of the south Finistère, should be managed under a conservation objective based on non-intervention.

**Key-words :** Coastal heathland and shrub, Baie d'Audierne, synendemism, conservation.

### 1. Introduction

Les landes atlantiques littorales rases et riches en écotypes de la partie sommitale des falaises rocheuses armoricaines sont regroupées dans l'Alliance phytosociologique du ***Dactylido maritimae - Ulicion maritimi*** Géhu 1975. Elles subissent de fortes contraintes écologiques : sols méso-xérophiles peu profonds et oligotrophes, forte exposition au vent, aspersion régulière par les embruns. Dans le Massif Armoricaïn, six associations végétales différentes ont

\* F. B. : Géosystèmes UMR 6554, Institut Universitaire Européen de la Mer, Université de Bretagne Occidentale, Place Copernic, Technopôle Brest-Iroise, 29280 Plouzané.

E-mail : Frederic.Bioret@univ-brest.fr

\*\* M. D. : Bâtiment B n° 30, Kergohic 56700 HENNEBONT.

été décrites (GÉHU 1963 ; GÉHU et GÉHU-FRANCK, 1975 ; BIORET *et al.* 1989, BIORET 1994). Chacune d'entre elles correspond à un habitat défini en fonction de sa position bionomique ainsi que de la nature du substrat : type de sol, profondeur et hydromorphie. Des prospections récentes entreprises dans le sud de la Baie d'Audierne ont permis d'identifier une lande physionomiquement proche de la lande méso-xérophile de l'*Ulici maritimi* - *Ericetum cinereae* (Géhu 1962) J.-M. et J. Géhu 1975, et un fourré littoral à *Ulex europaeus* var. *maritimus* Hy et *Schoenus nigricans* proche de l'*Ulici maritimi* - *Prunetum spinosae* (Géhu et Géhu-Franck 1979) Bioret *et al.* 1989, mais qui en diffèrent par rapport à leurs caractéristiques floristico-écologiques.

## 2. Présentation du site d'étude, méthodologie

Le site d'étude se situe sur la bordure sud de l'étang de Kergalan (commune de Tréogat, Finistère) (carte 1). Il correspond exactement aux limites d'un affleurement de serpentinites de la formation de Ty-Lan, appartenant au groupe de Peumerit-Tréogat. Ce groupe fait partie des séries de la Baie d'Audierne et des formations cristallines et cristallophylliennes de l'anticlinal de Cornouaille. Ces roches ultrabasiques correspondent à des métapéridotites provenant d'un matériel pyrolitique (B.R.G.M., 1981).

Une série de relevés phytosociologiques ont été effectués en juin 1999 selon la méthode phytosociologique sigmatiste, en affectant à chaque espèce des individus d'association les coefficients d'abondance - dominance de BRAUN-BLANQUET (GÉHU, 1986).

Sur les secteurs étudiés, deux types de végétation présents au contact l'un de l'autre ont été analysés : la lande rase et le fourré.

Les sols ont été caractérisés en réalisant des profils pédologiques le long de transects suivant un gradient topographique. Le pH des sols a été mesuré sur le terrain à l'aide d'un pHmètre de terrain Hellige utilisant un réactif coloré.

## 3. Résultats

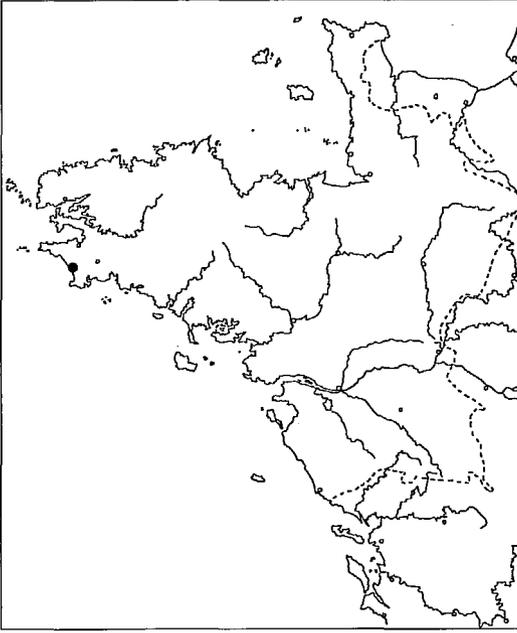
### 3.1. La lande littorale à *Erica cinerea* et *Festuca ovina* subsp. *bigoudenensis* Kerguélen & Plonka

#### Physiographie

Cette végétation se développe en retrait de la bordure littorale occupée par le cordon de galets puis la dune bordière, en bordure sud de l'étang de Kergalan, et au contact des terres agricoles les plus proches de la mer. La distance à la mer est comprise entre 500 et 600 mètres.

#### Physionomie, structure

L'aspect général est celui d'une lande littorale, au port en coussinets ras et compacts, déformés par le vent et présentant des nécroses frontales faisant face à la mer, dues à l'aspersion régulière par les embruns, ce qui se traduit par le port en coussinets à croissance dissymétrique.



Carte 1 : Localisation de la zone d'étude.

Deux espèces chaméphytiques impriment la physionomie d'ensemble : l'ajonc maritime *Ulex europaeus* var. *maritimus* et la bruyère cendrée *Erica cinerea*. Quelques touffes herbacées représentées essentiellement par des Graminées sont régulièrement présentes entre les pieds d'ajonc et de bruyère. La formation végétale est aisément pénétrable, la hauteur de la végétation varie de 20 à 40 cm, et le recouvrement est toujours très élevé.

### Synécologie

Cette lande se développe toujours sur les affleurements de serpentinites, sur des sols très squelettiques dont la profondeur moyenne est de 5 à 10 cm, pouvant atteindre localement une vingtaine de cm, de type ranker à ranker podzolique, argilo-limoneux mêlé d'arènes et de cailloutis issus de l'altération superficielle de la roche-mère. La couleur beige indique un faible taux de matière organique. Le sol est acide, avec des valeurs de pH mesurées sur le terrain de l'ordre de 4 ; ces valeurs ne sont donc pas directement liées à la nature chimique des serpentinites, roches ultrabasiques caractérisées par de très faibles teneurs en silice (B.R.G.M., 1981).

En surface se trouve une litière de quelques cm essentiellement constituée par les débris des chaméphytes. La pente, toujours assez faible, assure cependant un bon drainage et une faible hydromorphie des sols, même en hiver. La sécheresse estivale peut même entraîner le dessèchement total de certaines touffes d'*Erica cinerea*.

La proximité de la mer et l'absence d'abri permettent une exposition forte aux vents et aux embruns.

### Synfloristique et syntaxonomie

Les relevés caractérisant cette lande littorale sont rassemblés dans le tableau 1. Avec un nombre spécifique moyen de 23, cette lande littorale est floristiquement riche. On observe une combinaison floristique très régulière, associant la forme littorale en coussinets ras de l'ajonc d'Europe *Ulex europaeus* var. *maritimus*, *Erica cinerea*, *Festuca ovina* subsp. *bigoudenensis*, fétuque endémique finistérienne décrite récemment (KERGUÉLEN et PLONKA, 1989), ainsi que *Filipendula vulgaris*, habituellement absente des landes littorales sur sols acides. Quelques espèces habituellement rencontrées dans des habitats plus méso-hygrophiles les accompagnent : *Schoenus nigricans*, *Carex flacca*, *Carex panicea*. Plusieurs espèces des unités supérieures des **Calluno - Ulicetea** sont présentes : *Calluna vulgaris*, *Potentilla erecta*, *Danthonia decumbens*, *Thymus polytricus* subsp. *britannicus*...

Cette combinaison floristique diffère nettement de celle de la lande littorale sèche de l'**Ulici maritimi - Ericetum cinereae** : plusieurs espèces différentielles de cette dernière association manquent ici : *Festuca rubra* subsp. *pruinosa*, *Dactylis glomerata* subsp. *oceanica*, *Solidago vigaurea* subsp. *rupicola*.

Compte tenu de ses caractéristiques écologiques et floristiques, cette lande peut être considérée comme une association végétale originale qu'il est proposé de nommer **Festuco bigoudenensis - Ericetum cinereae** ass. nov. (holosyntype : relevé n° 4, tableau 1).

Les relevés effectués ne montrent pas de réelles variations floristiques, en raison d'une grande homogénéité écologique des stations dans lesquelles se développe cette lande.

### Contacts, syndynamique

Cette lande ne présente pas de dynamique très prononcée, si ce n'est dans les bas de pentes, où le sol est le plus profond, et où elle peut évoluer vers le fourré à *Ulex europaeus* var. *maritimus* et *Schoenus nigricans*, dans les zones de contact. Comme la plupart des milieux littoraux, cette lande a certainement été pâturée dans le passé, mais il est tout aussi probable que les parcelles où elle pousse actuellement n'aient jamais été cultivées.

### Synchorologie

La lande à bruyère cendrée et fétuque bigoudène est strictement limitée au littoral sud de la Baie d'Audierne, sur la commune de Tréogat ; il s'agit donc d'une phytocénose synendémique franco-atlantique littorale. Elle est à rechercher dans d'autres stations de la région proche. Si l'on se réfère à la carte géologique, quelques autres affleurements de serpentinite existent dans ce secteur, mais à leur emplacement se trouvent aujourd'hui des cultures ou des broussailles ; il est donc probable que l'aire de répartition ancienne de cette lande était nettement plus étendue et que divers aménagements agricoles ou routiers l'aient fortement fragmentée.

### Synsystème

Cette phytocénose peut être rattachée à l'Alliance du **Dactylido maritimae - Ulicion maritimi** Géhu 1975, à l'Ordre des **Ulicetalia minoris** Quantin em.

Géhu 1975, et à la Classe des *Calluno vulgaris - Ulicetea minoris* Braun-Blanquet & Tüxen ex Klika in Klika & Hadac 1944.

### Valeur patrimoniale

Parmi les espèces du cortège floristique, *Serratula tinctoria* subsp. *seoanei* (Willk.) Lainz, présent dans un seul relevé, est une plante protégée au niveau régional. Un autre taxon, strictement localisé à cette association : *Festuca ovina* subsp. *bigoudenensis* Kerguelen et Plonka, et seulement connu de la partie méridionale de la baie d'Audierne, mériterait une protection régionale.

Cette phytocoenose est d'intérêt national, puisque endémique du littoral finistérien où elle est strictement localisée au sud de la Baie d'Audierne. De plus, elle peut sans difficulté être rattachée, aux côtés des autres landes littorales de l'Alliance du *Dactylido - Ulicion maritimi*, à l'habitat 31.231 *Landes à Ulex maritimus* du Code CORINE Biotopes, considéré comme d'intérêt communautaire puisqu'il figure sur l'Annexe I de la Directive Européenne Habitats, Faune, Flore de 1992 : (4030 *Landes sèches*).

Dans les années 90, l'aire de répartition de cette lande a encore régressé : plusieurs parcelles où elle poussait ont été retournées par des agriculteurs, dans le cadre de contrats passés entre le Conservatoire de l'Espace Littoral et des agriculteurs locaux, alors que les terrains étaient acquis par le C.E.L. Actuellement abandonnées, ces parcelles sont colonisées par une friche herbacée sans intérêt particulier. Une réflexion préalable aurait sans doute permis de comprendre que de telles tentatives de mise en culture étaient vouées à l'échec, dans la mesure où pendant des générations, les anciens avaient consciemment délaissé ces endroits impropres aux cultures.

### 3.2. Le fourré à *Ulex europaeus* var. *maritimus* et *Schoenus nigricans*

#### Physiographie

Ce fourré vient sur les mêmes sites que la lande du *Festuco bigoudenensis - Ericetum cinereae*.

#### Physionomie, structure

Il s'agit d'une végétation nanophanérophytique, formant un fourré épineux, dense et impénétrable, excédant rarement un mètre de hauteur ; le recouvrement est toujours maximum. L'ajonc maritime *Ulex europaeus* var. *maritimus* domine très largement en imprimant la physionomie d'ensemble, ce qui n'est pas sans rappeler le fourré de l'*Ulici maritimi - Prunetum spinosae* (Géhu et Géhu-Franck 1979) Bioret *et al.* 1989 des hauts de falaises armoricaines.

#### Synécologie

Ce fourré est également présent sur les affleurements de serpentinite. Les sols sur lesquels se développe ce fourré sont situés en bas de pente au contact inférieur de la lande, et sont de même type que ceux de la lande, légèrement plus profonds (10 à 20 cm), plus riches en matière organique, moins bien drainés et donc plus mésophiles. Le pH mesuré sur le terrain est compris entre 4 et 5.

Par rapport à l'*Ulici maritimi - Prunetum spinosae*, ce fourré semble moins thermophile et ne recherche pas préférentiellement les expositions chaudes ou abritées.

### Synfloristique et syntaxonomie

Le tableau 2 rassemble les relevés correspondant à ce fourré ; le cortège floristique est caractérisé par une combinaison originale associant systématiquement *Ulex europaeus* var. *maritimus*, *Prunus spinosa* et *Schoenus nigricans*, parfois associés à *Rubia peregrina*. Ce fourré se distingue floristiquement de l'***Ulici maritimi - Prunetum spinosae*** par l'abondance moindre de *Prunus spinosa*, et par la présence différentielle de *Schoenus nigricans*, *Eupatorium cannabinum* et *Pulicaria dysenterica* ; en revanche, *Ruscus aculeatus* et *Iris foetidissima* sont absents.

En raison de sa composition floristique, et de ses caractéristiques écologiques, ce fourré peut être considéré comme une association végétale originale qu'il est proposé de nommer ***Schoeno nigricantis - Ulicetum maritimi*** ass. nov. (holosytype : relevé n° 4, tableau 2).

### Contacts, syndynamique

Ce fourré vient au contact inférieur de la lande à *Erica cinerea* et *Festuca ovina* subsp. *bigoudenensis* Kerguelen et Plonka, et peut dans certaines zones marquer une dynamique de colonisation de cette dernière. Dans les sites où ont été effectués les relevés, il peut se densifier lorsque *Prunus spinosa* devient dominant, ce qui s'accompagne d'une diminution du nombre spécifique (relevé 1).

### Synchorologie

Ce fourré semble strictement limité à quelques sites du sud de la Baie d'Audierne, mais serait à rechercher dans d'autres stations de la région proche. Il peut être considéré comme une phytocénose synendémique du littoral sud du Finistère.

### Synsystématique

Comme l'***Ulici maritimi - Prunetum spinosae***, ce fourré peut être rattaché à la sous-alliance du ***Lonicerenion periclymeni*** (Géhu, de Foucault & Delelis 1983) Rivas-Mart. *et al.* 1991, l'Alliance du ***Pruno spinosae - Rubio ulmifolii*** O. Bolos 1954, l'Ordre des ***Prunetalia spinosae*** Tüxen 1952, et la Classe des ***Rhamno catharticae - Prunetea spinosae*** Rivas Goday & Borja *ex* Tüxen 1962.

### Valeur patrimoniale

Du fait de sa répartition géographique très limitée, ce fourré thermophile possède une grande valeur patrimoniale.

## 4. Conclusion

La lande et le fourré étudiés constituent deux phytocoénoses synendémiques du littoral sud-finistérien en étant strictement inféodées aux affleurements de serpentinites de la Baie d'Audierne. Leur répartition actuelle correspond vraisemblablement à une situation relictuelle, et leur conservation est urgente. Les parcelles où ces deux associations végétales ont été recensées se trouvent sur des terrains du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres ; cet organisme a donc une très grande responsabilité pour la conservation de ces

végétations. Compte tenu de leur grande stabilité, la gestion de ces phytocénoses doit être orientée vers la non intervention. En parallèle, il importe de veiller à éviter strictement toute nouvelle tentative de mise en culture et tout débroussaillage sur ces parcelles du C.E.L.

### Bibliographie

- BIORET, F., 1994 - Essai de synthèse de l'intérêt du patrimoine phytocoenotique des îles bretonnes. *Coll. Phytosoc.*, **22**, *Phytosociologie et typologie des habitats*, Bailleul, déc. 1993 : 125-144.
- BIORET, F., BOUZILLÉ, J.-B., FOUCAULT, B. de, GÉHU, J.-M., GODEAU, M., 1989 - Le système thermo-atlantique pelouses-landes-fourrés des îles sud-armoricaines (Groix, Belle-Ile, Yeu). *Documents Phytosociologiques*, N.S., **11** : 513-531, 2 tabl. h.t.
- GÉHU, J.-M., 1963 - *Sarothamnus scoparius* ssp. *maritimus* dans le Nord-Ouest français. Observations morphologiques, phytogéographiques et écologiques. *Bull. Soc. Bot. Nord France*, **16** (4) : 211-222.
- GÉHU, J.-M., 1986 - Des complexes de groupements végétaux à la phytosociologie paysagère contemporaine. *Irf. Bot. Ital.*, **18** (1-2-3) : 53-83.
- GÉHU, J.-M., GÉHU, J., 1975 - Apport à la connaissance phytosociologique des landes littorales de Bretagne. *Coll. Phytosoc.*, **2**, *La végétation des landes d'Europe occidentale*, Lille 1973 : 193-212.
- KERGUÉLEN, M., PLONKA, F., 1989 - Les *Festuca* de la flore de France. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., N° spécial **10**, 368 p.
- B.R.G.M., 1981 - Carte géologique de la France au 1/50 000, Pont-Croix IV-19, carte + notice 48p.

**Remerciements** : Nous tenons à remercier sincèrement Bruno BARGAIN (Trunvel) pour avoir attiré notre attention sur ces végétations très originales et nous avoir incités à les étudier.

Tableau n°1 : *Festuco bigoudenensis* - *Ericetum cinereae* ass. nov.

N° des relevés	1	2	3	4	5	6	
Surface (m <sup>2</sup> )	30	50	50	60	50	50	
Recouvrement (%)	90	100	100	95	95	100	
Nombre spécifique	18	19	20	25	27	29	
Nombre spécifique moyen							23
<b>Combinaison caractéristique d'association</b>							
<i>Ulex europaeus</i> var. <i>maritimus</i>	34	45	45	34	34	44	6
<i>Erica cinerea</i>	33	22	23	22	33	33	6
<i>Festuca ovina</i> subsp. <i>bigoudenensis</i>	23	12	+	23	23	11	6
<i>Filipendula vulgaris</i>	11	11	11	11	11	12	6
<i>Sanguisorba minor</i>	+	+	+2	+	11	+	6
<i>Carex flacca</i>	+	+	+	+	+	11	6
<i>Schoenus nigricans</i>	+	+	34	+2	+2	12	6
<i>Scorzonera humilis</i>	+	+	+	+	+	12	6
<i>Carex panicea</i>	+		+	+	+	+	5
<i>Carex caryophyllea</i>				+		+	2
<b>Caractéristiques unités supérieures</b>							
<i>Danthonia decumbens</i>	+	+	+	+	11	+2	6
<i>Viola riviniana</i>	+	+	+	+	+	+2	6
<i>Thymus polytrichus</i> subsp. <i>britannicus</i>	12	+2	+2	12	12	+	6
<i>Viola canina</i>	+		+	+	+	+	5
<i>Potentilla erecta</i>		+2	+	+	+	12	5
<i>Calluna vulgaris</i>	12	12	12	22	+		5
<i>Agrostis capillaris</i>				+	+	+	3
<i>Cirsium filipendulum</i>		+		+3	+		3
<i>Festuca huonii</i>	+			+			2
<i>Polygala serpyllifolia</i>				+		11	2
<i>Cuscuta epithymum</i>		+2				+2	2
<i>Pedicularis sylvatica</i>				+	+		2
<i>Linum catharticum</i>						+	1
<i>Stachys officinalis</i>						+	1
<i>Hieracium umbellatum</i>				+			1
<i>Serratula tinctoria</i> subsp. <i>seoanei</i>					11		1
<b>Compagnes</b>							
<i>Agrostis stolonifera</i> var. <i>maritima</i>	+2	+	+			+2	4
<i>Centaurea</i> gr. <i>nigra</i>			+	+	+		4
<i>Prunus spinosa</i>	+		+			1°	3
<i>Hieracium pilosella</i>	+				+	+	3
<i>Leontodon taraxacoides</i> subsp. <i>taraxacoides</i>				+	+		2
<i>Hypochoeris radicata</i>		+			+		2
<i>Senecio jacobaea</i>		+			+		2
<i>Galium verum</i>		+					1
<i>Hedera helix</i>			+2				1
<i>Pyrus communis</i>			ij				1
<i>Molinia caerulea</i>				+			1
<i>Hypericum pulchrum</i>					+		1
<i>Viola lactea</i>					+		1
<i>Cladonia</i> sp.					+2		1
<i>Plantago lanceolata</i>						+	1
<i>Cerastium diffusum</i>						+	1
<i>Taraxacum officinale</i>						+	1
<i>Anthyllis vulneraria</i>						+	1
<i>Scilla autumnalis</i>						+	1

Tous les relevés ont été effectués au bord de l'étang de Kergalan (Tréogat).



**Photo 1** : La lande du *Festuco bigoudenensis* - *Ericetum cinereae*, vue de détail ; *Festuca ovina* subsp. *bigoudenensis*, *Erica cinerea*, *Filipendula vulgaris*.



**Photo 2** : La lande du *Festuco bigoudenensis* - *Ericetum cinereae*, vue de détail ; *Ulex europaeus* var *maritimus*, *Erica cinerea*, *Filipendula vulgaris*.



**Photo 3** : Vue d'ensemble de la lande du *Festuco bigoudenensis* - *Ericetum cinereae*.



**Photo 4** : Vue d'ensemble du fourré du *Schoeno nigricantis* - *Ulicetum maritimi*.

(Les photos illustrant cet article sont de Frédéric BIOMET)

**Tableau n° 2 : *Schoeno nigricantis* - *Ulicetum maritimi* ass. nov.**

N° des relevés	1	2	3	4	5	
Surface (m <sup>2</sup> )	40	30	30	30	30	
Recouvrement (%)	100	100	100	100	100	
Nombre spécifique	9	13	13	16	19	
Nombre spécifique moyen						<b>14</b>
<b>Combinaison caractéristique d'association</b>						
<i>Ulex europaeus</i> var. <i>maritimus</i>	23	55	55	55	55	<b>5</b>
<i>Prunus spinosa</i>	44	+2	23	12	+2	<b>5</b>
<i>Schoenus nigricans</i>	12	23	12	12	23	<b>5</b>
<i>Rubia peregrina</i>	11				22	<b>2</b>
<b>Espèces différentielles d'association</b>						
<i>Eupatorium cannabinum</i>	23	+	+2	+2	12	<b>5</b>
<i>Pulicaria dysenterica</i>	1	+	11	11	+	<b>5</b>
<b>Caractéristiques d'unités supérieures</b>						
<i>Rubus</i> sp.	12	+	+	+	+	<b>5</b>
<i>Hedera helix</i>					+3	<b>1</b>
<b>Espèces transgressives de la lande</b>						
<i>Filipendula vulgaris</i>		11	+	+	+	<b>4</b>
<i>Sanguisorba minor</i>		+		+	+	<b>3</b>
<i>Viola riviniana</i>				+	+	<b>2</b>
<i>Carex flacca</i>		+			+	<b>2</b>
<i>Potentilla erecta</i>			+		+	<b>2</b>
<i>Calluna vulgaris</i>			+	+2		<b>2</b>
<i>Polygala serpyllifolia</i>		+				<b>1</b>
<i>Erica cinerea</i>		+2				<b>1</b>
<i>Cuscuta epithymum</i>			+			<b>1</b>
<i>Stachys officinalis</i>					+	<b>1</b>
<i>Thymus polytrichus</i> subsp. <i>britannicus</i>					+	<b>1</b>
<b>Compagnes</b>						
<i>Elymus</i> cf. <i>repens</i>	+				+	<b>2</b>
<i>Dactylis glomerata</i>	+				+2	<b>2</b>
<i>Achillea millefolium</i>		+	+			<b>2</b>
<i>Cirsium vulgare</i>		+			+	<b>2</b>
<i>Sonchus oleraceus</i>					+	<b>1</b>
<i>Agrostis stolonifera</i> var. <i>maritima</i>				+		<b>1</b>
<i>Molinia caerulea</i>				+2		<b>1</b>
<i>Centaurea</i> gr. <i>nigra</i>				+		<b>1</b>
<i>Solanum dulcamara</i>				+		<b>1</b>
<i>Galium mollugo</i>				+		<b>1</b>
<i>Angelica sylvestris</i>			+			<b>1</b>
<i>Convolvulus arvensis</i>			+	•		<b>1</b>

Tous les relevés ont été effectués au bord de l'étang de Kergalan (Tréogat).